

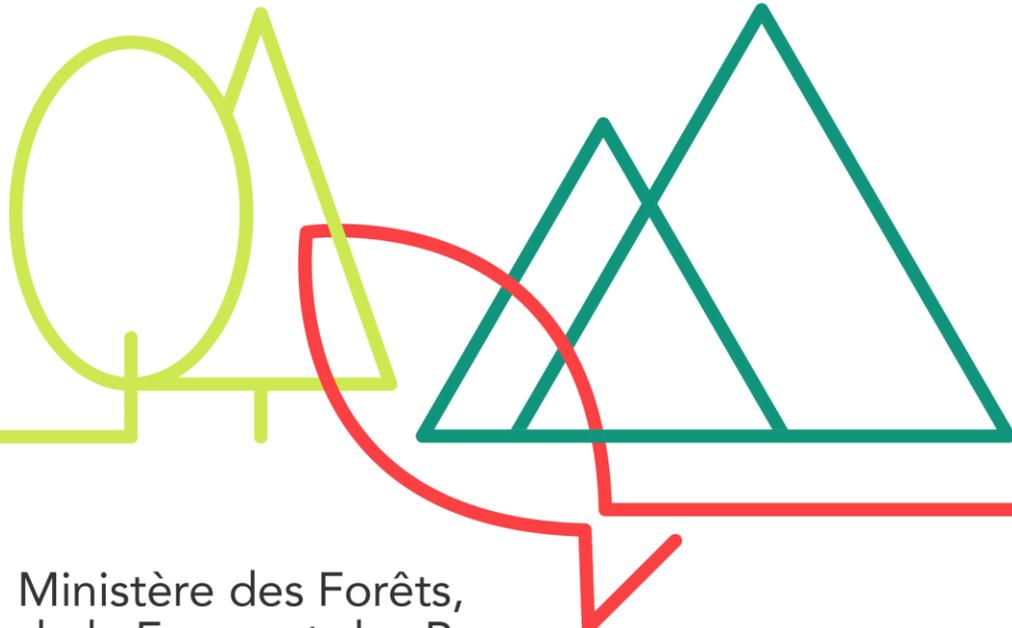
# Bilan de la CPI-TA

(Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies)

## 2014-2019

Réalisé par : UG 23

Présenté à : Communauté d'Essipit

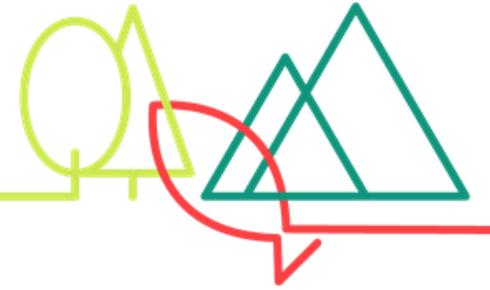


Ministère des Forêts,  
de la Faune et des Parcs

Québec 

# Préambule

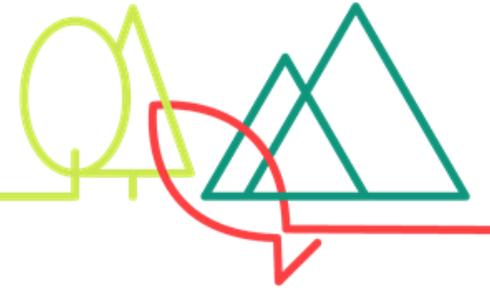
---



- La présente entente repose sur la reconnaissance mutuelle entre les parties signataires de l'entente ainsi que sur le respect et la légitimité des parties.
- Les parties souhaitent collaborer afin d'exercer leurs activités respectives sans nuire aux activités des autres parties.
- L'entente résulte du consensus entre les parties signataires, les compromis étant la base même de tout consensus.

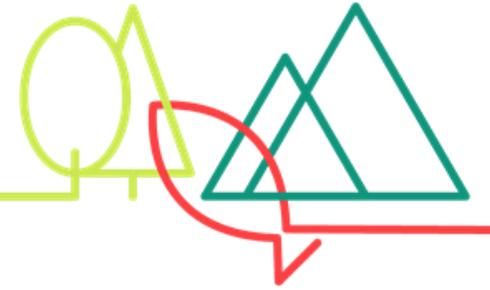
# 5 Mesures d'harmonisation signées en février 2014

Entente entre la Première Nation des Innus Essipit (PNIE) et le MRN

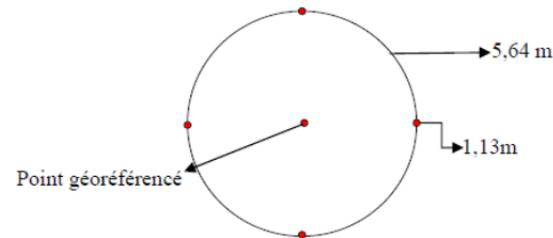


- Aucune opération forestière durant les mois de mai et juin afin de diminuer l'impact de la récolte sur le caribou forestier.
- Les coupes réalisées dans le secteur seront des CPI-TA et le secteur sera aménagé selon les principes d'un massif pérenne afin de protéger l'habitat du caribou forestier.
- Le MRN vérifiera l'état des peuplements traités en effectuant un inventaire de suivi 5 ans après la coupe. À la lumière des résultats, les parties jugeront de la pertinence de la réalisation d'un second inventaire 10 ans après. Cela permettra de valider si les peuplements réagissent bien aux traitements.
- Un suivi de l'utilisation par les caribous du secteur traité sera effectué en hiver et pendant la mise bas de chaque année, pour une période de cinq ans suivant la réalisation des travaux de récolte. Lors de ces suivis, le MRN s'assurera de la collaboration du MDDEFP pour relever, si possible la position des colliers VHF. Ce suivi est sans base scientifique et pourrait être remplacé par tout autre suivi au moins aussi rigoureux. La pose de caméra de surveillance fût le moyen retenu pour ce suivi.
- Le BGA communiquera avec la PNIE pour qu'elle participe à une visite de chantier pendant la réalisation des travaux. Il devra aussi communiquer avec la PNIE à la fin des travaux, afin qu'elle participe au suivi de réalisation de la prescription.

# Inventaire 2019



- 33 parcelles ont été établies de façon aléatoire selon un plan de sondage établi avec « ETGeoWizard ». Les années 2015-2016-2017 ont été suivies.
- La parcelle d'un rayon de 5,64 m se divisait en 5 micros-placettes (centre, nord, sud, est et ouest)



- Pour chaque micro-placette, on notait la présence de SEPM dans un rayon de 1,13 m et de 1,69 m pour les feuillus.
- Si le point GPS ne se retrouvait pas dans une trouée, nous nous déplaçons dans la trouée la plus proche au centre de celle-ci.

# Exemple de formulaire

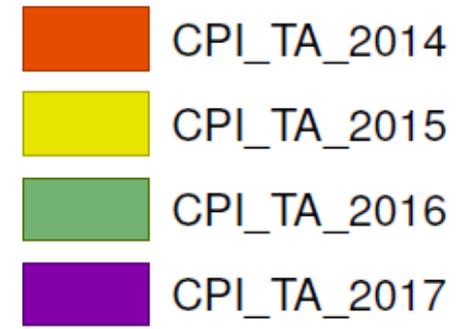
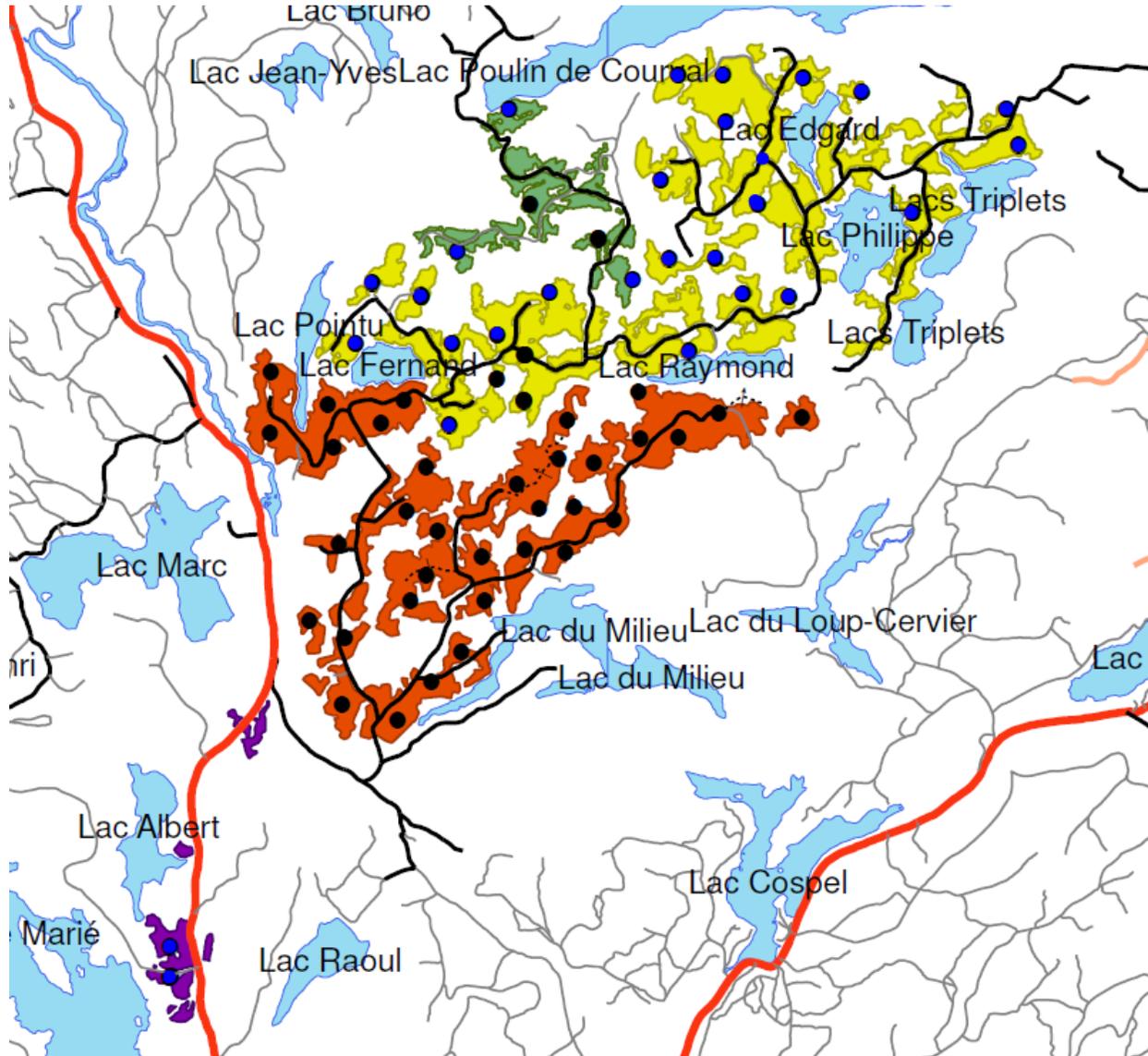
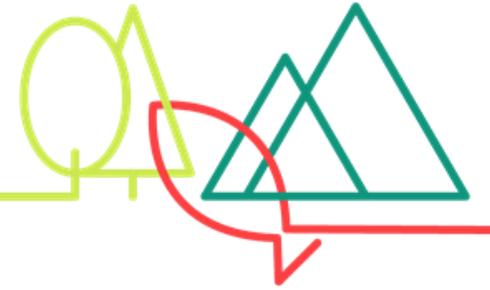
Ouest

<i>Présence-absence</i>										
1.13	Esse nce	0-15 cm	60cm/DHP 1.1cm	DHP 2 cm +	1.69	Esse nce	0-15 cm	60cm/D HP 1.1cm	DHP 2 cm +	
	EPN						Bop			
	EPB						Boj			
	PIG						Pet			
	SAB						FNC			
	EPO									
	MEL									
	PIB									
	PIR									
	MEH									

<i>Arbre étude 1 par essence parmi toutes les 5 micro- placettes</i>		
Esse nce	Haut. Moy (cm)	Pousse

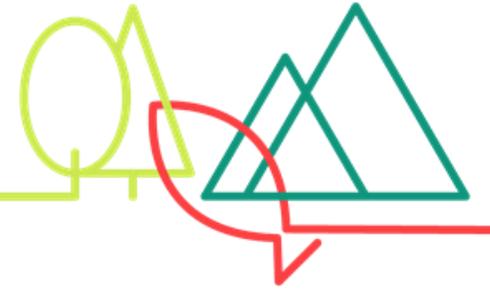
Épaisseur d'humus (cm)	0 à 5	5 à 15	15 à 25	25 et +				
Épaisseur de sol (cm)	0 à 15	15 à 25	25 à 45	45 et +				
Débris ligneux (+5cm diamètre)	0	1-25%	25-50%	50% et +				
Souches (cm)	0	1 à 20	20 à 35	35 et +				
Pierrosité (%)	0 à 25	25 à 50	50 à 75	75 et +				
Pente (%)	0	1 à 20	20 à 35	35 et +				
Éricacées (%)	0	1 à 25	25 à 50	50 à 75	75 et +			
FFE	0	1 à 25	25 à 50	50 à 75	75 et +			
(VRF) + 50/ha	Oui	Non						
Traitement prescrits	Laisser croître	Regarni de sentier	Plantation	Poquet bouleau	Dégagement			
Type de plants à reboiser	Esse nce			Gabarit				
Type équipement requis (préparation de terrain)	Laisser croître	Peigne poquet (SEPM)	Peigne poquet (BOP)	Disques	Disques double-passes	Autres:		
Année de revalidation								
Accessibilité	Camion		VTT	À pied				

# Carte des secteurs visités



# Parcelles représentatives

---



- Parcelle 2014
  - P3 mal régénérée et P5 bien régénérée
- Parcelle 2015
  - P19 mal régénérée et P20 bien régénérée

[J:\BD\\_GEOM\Projet\\_Commune\PAFIO\TSNC\Suivi\\_Forestier\2019\CPI\\_TA\Relecture\\_2019.mxd](J:\BD_GEOM\Projet_Commune\PAFIO\TSNC\Suivi_Forestier\2019\CPI_TA\Relecture_2019.mxd)

# Résultats d'inventaire 2019 pour la CPI-TA 2015-2016-2017



Essences	Coefficient de distribution de la régénération totale pour les 33 parcelles par classe de hauteur et DHP		
	0-15 cm	15 cm à 1,1 DHP	2 cm DHP
EPN	32%	53%	3%
SAB	10%	47%	5%
EPB	1%	2%	0%
MEL	1%	2%	0%
<b>SEPM</b>	<b>39%</b>	<b>76%</b>	<b>8%</b>
BOP	12%	33%	4%
PET	2%	3%	0%
<b>Feuillus</b>	<b>14%</b>	<b>35%</b>	<b>4%</b>

Arbres étude								
EPN		SAB		MEL		BOP	PET	FNC
Hauteur (cm)	Pousse annuelle (cm)	Hauteur (cm)	Pousse annuelle (cm)	Hauteur (cm)	Pousse annuelle (cm)	Hauteur (cm)	Hauteur (cm)	Hauteur (cm)
60.72	9.41	76.52	17.32	18	9	65.52	46	28

# Résultats d'inventaire fait en 2015 pour la CPI-TA 2014



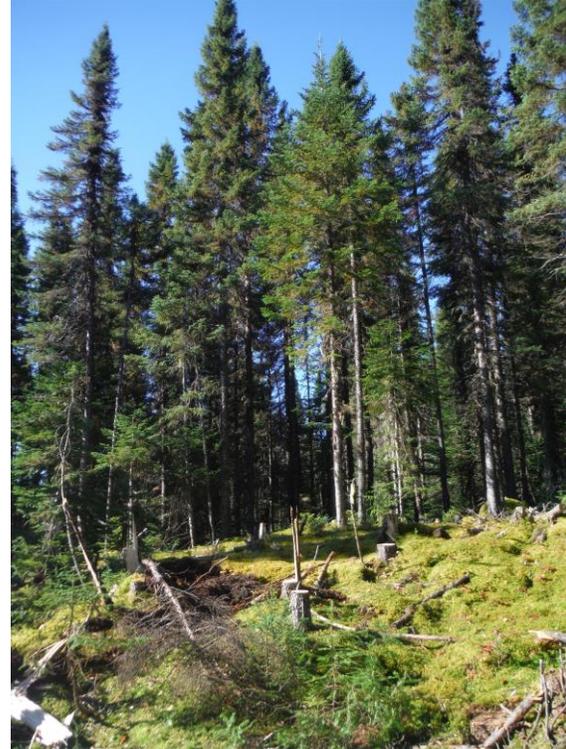
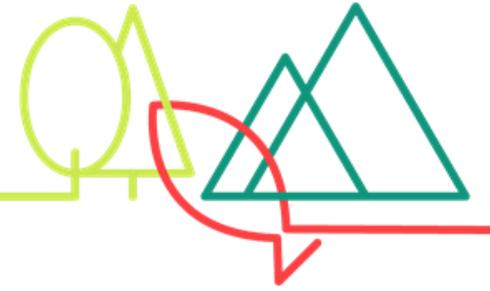
Essences	Coefficient de distribution par classe de hauteur et DHP		
	15 à 60 cm	60 cm à DHP 1,1 cm	DHP classe 2 cm et plus
EPN	34%	18%	0%
	38%		
SAB	43%	38%	8%
	54%		
SEPM	54%	42%	8%
	63%		
BOP	17%	8%	0%
	22%		

## Remarques:

- 1- Inventaire systématique de 13 parcelles de 5 grappes
- 2- Réalisé par le MFFP en août 2016
- 3- Forte présence de régénération inférieure à 60 cm
- 4- Un inventaire de suivi est prévu en 2019

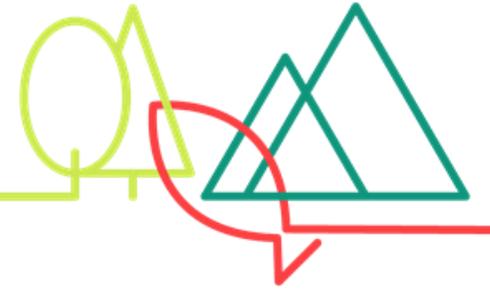
# Quelques images:

CPI-TA 2014



# Quelques images:

CPI-TA 2015



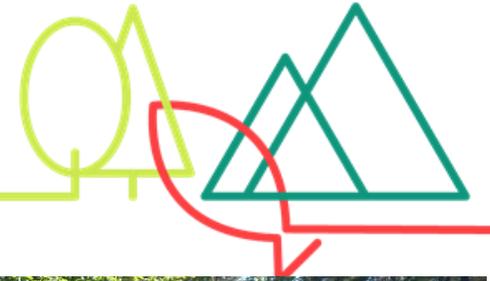
# Quelques images:

CPI-TA 2016



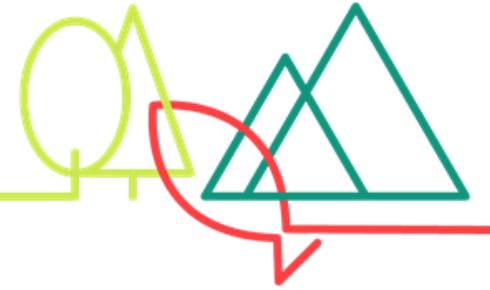
# Quelques images:

CPI-TA 2017



# Observation terrain

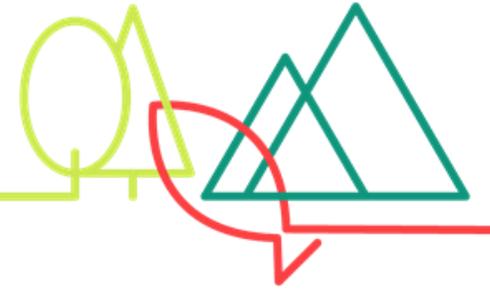
---



- Des traces de caribous ont été observées dans les chemins lors de l'inventaire 2019.
- Les sentiers de débardage présents dans la CPI-TA sont souvent utilisés par les cervidés (orignaux, caribous) pour les déplacements. Les sentiers permettent aux animaux de se déplacer facilement vers les plans d'eau. La présence de crottins et de traces a été observée.
- Les endroits avec beaucoup de déchets de coupe ne se sont pas bien régénérés dans les trouées.

# Suivi faunique

---



- Le survol en avion a été remplacé par un projet de caméra de surveillance afin d'observer le caribou forestier en activité.
- Le suivi s'est déroulé en 2016, 2017 et 2019.
- Les images ont été prises aux différents endroits présentés sur la carte à la page suivante.
- Depuis 2018, des colliers émetteurs ont été placés sur certains caribous afin de suivre leurs déplacements.

Caribous Poulin de Courval Essipit  
Points caméras 2016-2017 et 2019

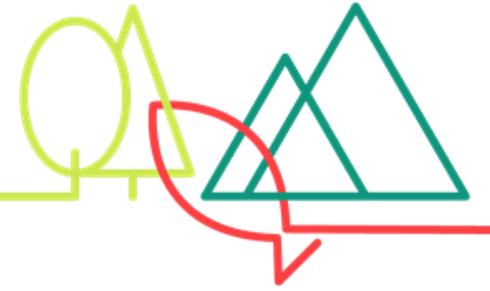


**Localisation des caméras**

- ★ Caribous observés 2016
- ★ Caméras 2016
- ★ Caméras 2017
- ★ Caribou observé 2019
- ★ Caméras 2019

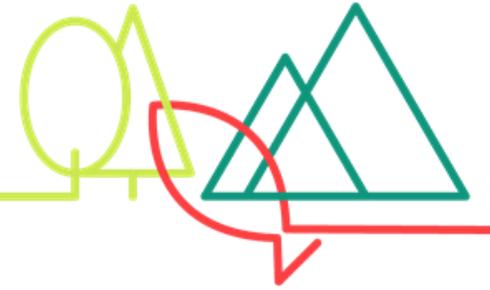
# Quelques images:

Images 2016

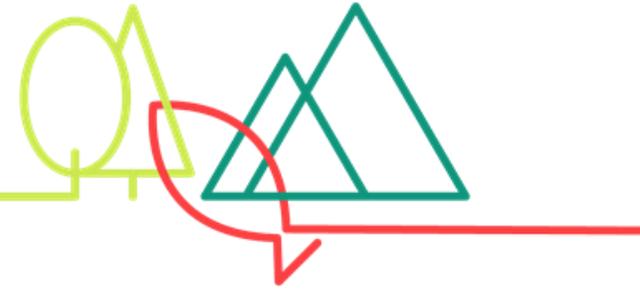


Quelques images:

Image 2019

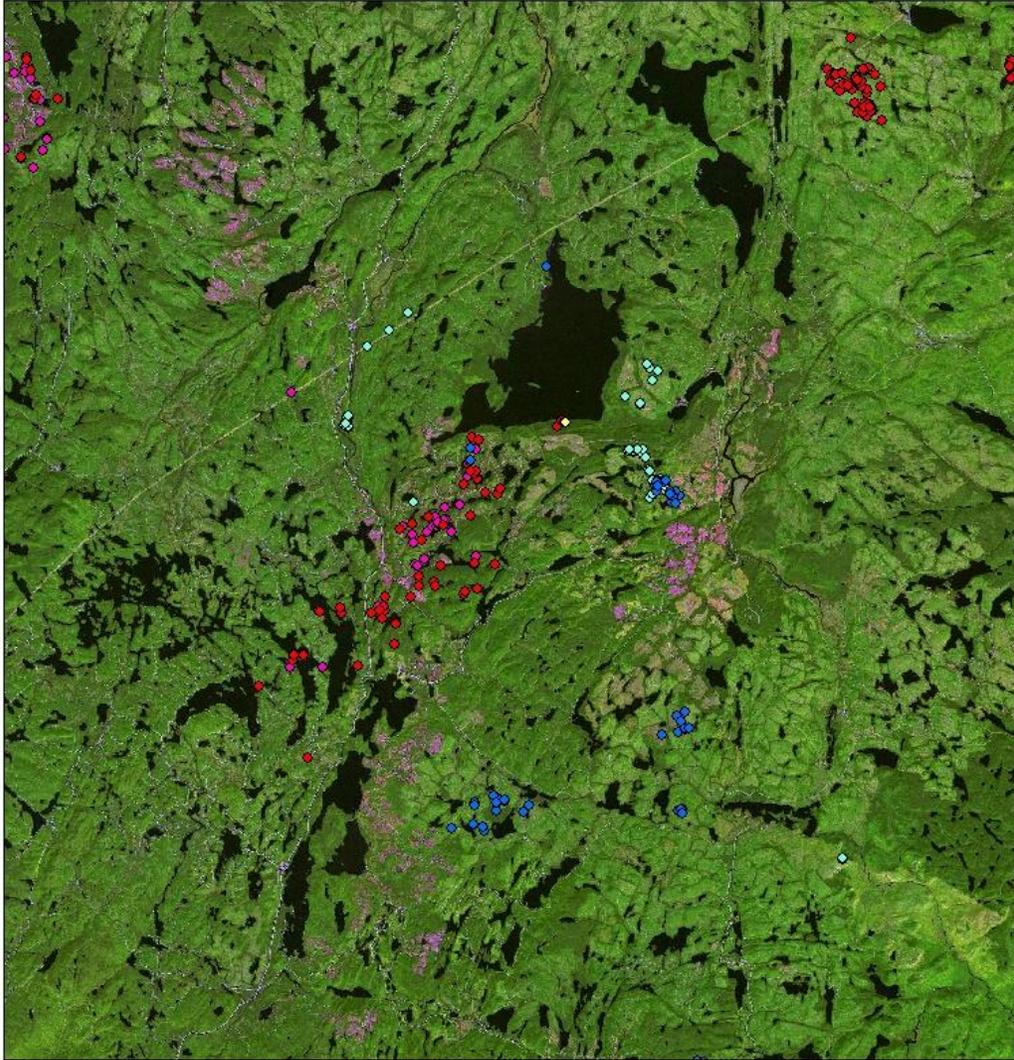


# Suivi faunique avec la collaboration de Claude Dussault biologiste de la grande faune



- Depuis 2018, des colliers émetteurs ont été placés sur certains caribous afin de suivre leurs déplacements.
- Le suivi s'échelonne sur une période de 8 ans.
- Dans le secteur Poulin de Courval, 4 caribous munis d'un collier fréquentent le secteur.
- Au total, nous avons muni 70 caribous avec un collier. De ce nombre, il en reste 46. On s'apprête à en poser près d'une cinquantaine cette année.
- Dans les secteurs Pipmuacan et Portneuf, nous en avons muni 14 caribous mais il en reste 7. Rien n'a été installé au lac des Coeurs car nous n'en avons pas trouvé. Nous allons réessayer cette année.

# Déplacement caribou secteur du lac Poulin de courval Saguenay-Lac-Saint-Jean



- Période hivernale (15 déc au 15 avril)
- Période du 15 avril au 15 mai
- Période estival (1 juillet au 15 oct.)
- Période d'automne (15 oct au 15 déc)
- Période mise bas (15 mai au 30 juin)

### Métadonnées

#### Projection cartographique

Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (49° et 60°)

1:217 000

Source  
Base de données topographiques MFPF 2019  
et administratives (SITA, 250 000)

#### Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction de la gestion des forêts  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Note : Le présent document ne comporte aucune garantie.  
© Gouvernement du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 2019

